



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 77437

## Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la mise en place et le suivi de la loi sur le congé de présence parentale et l'allocation de présence parentale. En effet, les associations de familles touchées par la maladie grave d'un enfant font remarquer que ce dispositif n'a touché en 2003 que 3 200 familles sur les 13 000 concernées. Aussi, il lui demande quelles suites le Gouvernement entend donner à leurs propositions d'amélioration du dispositif allant, notamment, dans le sens d'une plus grande souplesse et d'une simplification des procédures administratives. Le congé de présence parentale doit en effet être adapté aux évolutions de la maladie de l'enfant.

## Données clés

**Auteur :** [M. René-Paul Victoria](#)

**Circonscription :** Réunion (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77437

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 novembre 2005, page 10291